

COMPTE RENDU SOMMAIRE

Présents : BARBAULT S. GOURDON L. GODET V. CLERGEAU S. LEROUX J. CHIRON M. CHAUVEAU M. LANDREAU T. BROSSEAU H. GEAIS J. TESSIER L. AUDOUIT M. GIRARDEAU B. BERNIER T.

Excusée : FARDEAU-FUZEAU M.

PROJET LOTISSEMENT

Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal- Habitat (PLUI-H) en cours d'élaboration, prévoit une surface de 6 hectares en zone à urbaniser pour l'habitat. Mais depuis le vote de la « Loi Climat et Résilience » l'Agglomération de Choletais a fait procéder à des études de sols pour recenser les zones humides. Pour La Plaine, il s'avère que bon nombre de terrain se retrouve classé en zone humide. Compte tenu des acquisitions antérieures, il est envisagé de poursuivre les démarches pour un nouveau lotissement, mais il sera nécessaire de compenser le retrait de ces zones humides

RESTRUCTURATION DE LA SALLE DES FETES ET CONSTRUCTION D'UN NOUVEAU RESTAURANT SCOLAIRE

Considérant l'estimatif des travaux dont le montant s'élève à 850000 euros HT, une demande de subvention est présentée à la Région des Pays de La Loire, dans le cadre du fonds régional jeunesse et territoires. Le montant de cette subvention pourrait être au maximum de 50000 euros.

Toujours auprès de la Région, il est sollicité une subvention au titre des travaux d'amélioration de la performance énergétique de la salle des fêtes. Le montant de cette subvention pourrait s'élever à 15750 euros

L'extension du bâtiment nécessite le déplacement du réseau d'éclairage public et du génie civil télécom. Une estimation du SIÉML précise qu'il sera nécessaire de prévoir une dépense de l'ordre de 15000 euros.

VOTE DES SUBVENTIONS 2022

Le conseil vote les subventions 2022 comme suit :

- ADMR Les Bois d'Anjou – LA PLAINE	2 056 €
- SOMLOIRE YZERNAY CP FOOT	1 200 €
- Tennis Club Plainais	540 €
- CSSP Basket	700 €
- APEL La Plaine	1 500 €
- Familles Rurales (Association)	500 €
- Familles Rurales (Centre de loisirs)	7 000 €
- Club Loisirs et Amitié	750 €
- FNATH	80 €
- Anciens Combattants	80 €
- Asso. Boc'En'Bulle	3 000 €
- Collège / Ecole Primaire St Jean – VIHERS	195 €
- Asso. Socio Educative – Collège Vallée du Lys	325 €
- L'Outil en main du Pays de Chemillé	50 €
- ADAPEI (Cholet)	50 €
- La Ligue contre le Cancer	50 €
- Fondation du Patrimoine	120 €
- CAUE de Maine et Loire	103 €
- Secours catholique	50 €

ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES

Le conseil évoque les différents programmes d'investissements à savoir :

- Les travaux d'aménagement de la mairie et des salles annexes
- L'acquisition des différents matériels (écran tactile, ordinateur portable, écran d'accueil, standard téléphonique, panneau d'information extérieur) et la création d'un nouveau site internet ; Le Plan de Relance national prévoit la prise en charge de la dépense HT soit 14600 euros.
- La restructuration de la salle des fêtes et la construction d'un nouveau restaurant scolaire dont la dépense est estimée 1009100 euros TTC (898560 euros pour les travaux et 110540 pour honoraires et études)
- Les travaux de renforcement et d'effacement de réseaux sur une portion de la rue du Stade pour un montant de 15580 euros
- Les travaux immeuble commerce bar/restaurant pour un montant de 67387 euros HT (acquisition matériels, diagnostic sécurité incendie, plomberie, menuiserie, électricité, installation faux plafonds, chauffage et climatisation, travaux en régie)
- Acquisition d'un équipement sportif d'un montant de 11322 euros TTC. Le Département de Maine et Loire subventionnerait celui-ci à hauteur de 80% soit 7548 euros.
- Vestiaires foot : pose du carrelage et travaux en régie pour un montant de 3000 euros
- Travaux d'aménagement de sécurité à l'entrée d'agglomération côté YZERNAY dont le montant s'élève à 58099 euros TTC. Pour ce dossier, une subvention au titre des amendes de police peut être accordée à hauteur de 9510 euros.
- Acquisitions de divers matériels (extincteur, armoire forte, téléphone portables pour service technique et accueil périscolaire, rayonnage archives, chaises de bureau, bureau du maire, souffleur et compresseur, trieurs aménagement armoire, rénovation fauteuils et chaises de la mairie, signalétique) pour un montant global de 15277 euros TTC
- Bibliothèque : achat de quelques éléments pour rafraîchir le mobilier.

VOIRIE

Le Département de Maine et Loire prend en charge les travaux de goudronnage rue du Commerce qui seront réalisés en juin 2022. La portion concernée pour les travaux d'aménagement de sécurité sera goudronnée après la réalisation de travaux.

AGGLOMERATION DU CHOLETAIS

Élaboration du Règlement Local de Publicité Intercommunale (RLPI)

Le conseil émet un avis favorable sur le projet arrêté de Règlement Local de Publicité Intercommunal de l'Agglomération du Choletais.

Course cycliste CHOLET – PAYS DE LA LOIRE

Michel CHAUVEAU a recensé les signaleurs pour le bon déroulement de la course Cholet – Pays de La Loire se déroulera le 20 mars prochain.

Nouvelle station d'épuration

M. Michel CHIRON fait part des informations données par l'AdC, à savoir qu'en 2022 se dérouleront les études, en 2023 la concordance avec les documents d'urbanisme et législation en vigueur, exécution des travaux en 2024 pour une mise en service en 2025

Broyage des végétaux

Via l'AdC, les végétaux de la commune ont été broyés ce qui représente 30 m³ de broyat. Par ailleurs, l'AdC met en place une campagne de broyage des végétaux pour les particuliers. Pour La Plaine, la date du 8 avril est retenue, de 14h00 à 17h00, parking de la salle de sports.

Culture

Mme Sylvie CLERGEAU fait part que dans le cadre l'action ITINÉRANCES mis en place par l'AdC, une exposition intitulée « Du figuratif à l'abstrait » se déroulera du 11 avril au 7 mai 2022, à la bibliothèque La Fontaine aux livres à La Plaine.

DIVERS

Compte-rendu de réunion de conseil.

Des membres du conseil déplore la rédaction très tardive des comptes-rendus par M. Lucien CHAUVEAU, et demande une rédaction sous huitaine.

Journée communale

En raison de l'annulation de la cérémonie des vœux du Maire, Mme Sylvie CLERGEAU évoque la possibilité d'organiser une exposition dans le parc de la mairie et peut-être une projection dans la salle du Parc. Le conseil retient la date du 19 juin 2022.

Comité des fêtes

M. Jocelyn GEAIS demande s'il serait possible de rechercher des éléments moteur intéressés pour relancer le Comité des fêtes.

Les prochaines réunions : 26 avril, 23 mai, 27 juin, 29 août, 26 septembre, 24 octobre et 5 décembre 2022.